



Renouvellement du titre de séjour

Par **Maj**, le **30/11/2009** à **22:55**

Bonjour,

Je suis étudiante en France depuis 2006 en droit a Paris 1.

J ai validé avec succès ma première, ma deuxième année et quasi-totalement ma troisième année. Cependant ayant été malade le jour d'un rattrapage, je redouble ma troisième année pour 2 matières que j'obtiendrai en Janvier (et validerai donc ma licence).

Pensez-vous qu'il y ai des chances que ma demande de renouvellement de titre de séjour soit refusée?

Je suis de nationalité marocaine mais je suis née en France et ai vécu toute ma vie en Europe (France et Italie).

Je vous remercie de votre disponibilité.

Mes salutations distinguées

M.